Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **28 (1940)**

Heft 569

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La tâche de jeter des semences de paix dans un monde en guerre n'était certes pas facile, cette année, pour les rédacteurs et les rédactrices de ce petit journal — que nous avons reçu beaucoup trop tard pour pouvoir le signaler avant le 18 mai à l'attention de ceux qui avaient la possibilité de le faire connaître à cette date autour d'eux. Cependant, chacun et chacune y ayant mis du sien, et s'inspirant tant de l'histoire de notre pays que des principes de fédération et de collaboration internationale qui sont à la base de toute possibilité de reconstruction de la malheureuse Europe, l'on nous présente un numéro qui, comme ses devanciers, sera traduit en plusieurs langues et largement distribué dans les écoles. On ne peut que lui souhaiter plein succès auprès de la génération qui monte, et à laquelle incombera la terrible responsabilité de reprendre le flambeau des mains de ceux qu'a balayés la tourmente, des fjords de la Norvège aux plaines de Belgique et aux défilés des Ardennes... Signalons spécialement comme encouragement à l'action et à la foi en un idéal, la biographie de notre ancienne collaboratrice, Mme P. de Heerdt, initiatrice de ce petit journal, que raconte avec l'animation d'une vie romancée Mlle Colette Muret.

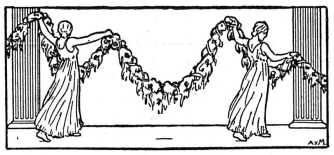
J. S.

Un avis aux ménagères de l'Office fédéral de l'Alimentation

Farine bise ou farine fleur

Dans sa dernière circulaire aux Comités féminins s'occupant d'alimentation, l'Office fédéral de guerre insiste sur la nécessité de n'employer pour la cuisine et la pâtisserie que de la farine bise de type unique, afin de réserver la farine blanche, dite « farine-fleur », pour les malades. En effet, les stocks de cette farine constituée avant la guerre sont maintenant épuisés, et la production arrive difficilement à couvrir les besoins courants. Et il ne peut pas être question, sous peine de compromettre la qualité du pain bis, de porter au delà de 10 % le taux d'extraction de la farine-fleur.

L'Office fédéral cite à ce sujet l'amusante historiette suivante: un groupement féminin d'un village de Suisse allemande, désireux de contribuer par une vente de pâtisserie *(Schenkeli-Tag)* aux ressources du Don National, adressa à l'Office une demande de 100 kgs de farine blanche, jugeant que, vu le but poursuivi, il serait fait immédiatement droit à sa demande. Mais, avec beaucoup d'à-propos, l'Office rétorqua que cette vente était justement une excellente occasion de prouver à un public étendu que les *Schenkeli* confectionnés avec de la farine bise ne sont ni moins savoureux, ni moins présentables que les autres! et de faire par conséquent une large propagande en faveur de la farine bise. Essai fut fait: les *Schenkeli* gris furent trouvés délicieux, et voilà toute une population féminine, qui n'avait pas suffisamment réfléchi, convertie à l'usage de la farine bise. Cet exemple vaut la peine d'être cité.



A travers les Sociétés

Assemblée générale de l'Union des Femmes de Genève.

C'est devant une salle comble et dans une atmosphère de cordialité et d'attention sympathique qu'a eu lieu, le 4 mai, l'Assemblée générale de l'Union des Femmes.

Parmi les divers rapports présentés, nous retiendrons seulement celui de la présidente, Mlle E. Trembley. Très complet sous une forme attrayante, il résume tous les genres d'activité de cette Association bientôt cinquantenaire. La bibliothèque, qui s'enrichit constamment de nouveaux volumes, est fort appréciée; les œuvres sociales intéressent de plus en plus les membres. Si l'Ouvroir, fondé au début de la « grande guerre » pour venir en aide aux chômeuses, et qui a pris une envergure réjouissante, est indépendant depuis un certain nombre d'années, l'initiative est néanmoins partie autrefois de l'Union; les vacances pour mères de famille envoient chaque été à la montagne, pour une quinzaine, des femmes harassées qui en reviennent détendues ; le bureau de placement s'efforce de trouver du travail à celles, hélas ! toujours trop nombreuses, — les femmes de ménage surtout, — qui ont recours à lui. Une œuvre plus récente n'est certes pas la moins utile: c'est l'*Entr'aide ménagère*, qui, de l'arrière-saison au printemps, les jours de marché, fournit des légumes à un certain nombre de familles gênées. Et puis, il y a les séances mensuelles, où le thé-causerie libre est suivi d'une causerie-conférence ou de musique; la réunion de couture du mardi; le Fonds Reymond, qui aide chaque année à plusieurs Genevoises malades à payer leur séjour dans une clinique, etc.

Ajoutons encore que la présidente et le Comité ont été réélus avec quelques modifications: la démission d'un ancien membre, Mlle Cayla, qui fut longtemps une très précieuse secrétaire, remplacée par la nouvelle secrétaire, Mlle Claire Martin. En outre, le Comité, de dix membres qu'il était, s'en est adjoint un onzième en la personne de Mlle Mathilde Gampert, membre du Comité de l'Alliance de Sociétés féminines suisses.

Nous entendîmes aussi, en fin de séance, une brève communication de Mlle Jeanne-Marie de Morsier, secrétaire de l'Union Internationale de Secours aux enfants, en faveur du Cartel suisse de Secours aux enfants, pour lequel on s'efforce d'éveiller l'intérêt dans les divers cantons.

M.-L. P.

Cours introductifs au Service complémentaire féminin.

La *Frauenzentrale* de Zurich a dernièrement organise un de ces cours, qui a réuni environ 200 participantes, et qui a été complété par les conférence suivantes, dont le sujet a été discuté en petits groupes : *Le bagage des évacués. — Ce qu'il faut faire quand manquent l'eau, le gaz et l'électricité. — Comment occuper et distraire des enfants et des adultes lors de situations extraordinaires. — Comment se préparer personnellement.* Etc.

Anciennes « Marcelines ».

L'Association des anciennes élèves de l'Ecole d'agriculture de Marcelin, près Morges, a tenu le 28 avril son Assemblée générale annuelle sous la présidence de Mlle D. Jaccoud (Montreux), qui a d'abord rappelé la mémoire de Mme Gillabert-Randin, membre d'honneur de l'Association. La mobilisation vaut de nouvelles activités aux Marcelines et alourdit leur tâche: l'Association a appuyé la création de l'Entr'aide patriotique féminine, et s'intéresse spécialement à l'aide aux campagnardes; s'occupant du secours que pourraient apporter à la campagne des écoliers de 14 à 16 ans, elle a été heureuse de l'appel du général Guisan à la jeunesse citadine. Si ce service s'organise dans le canton de Vaud, les Marcelines sont prêtes à se charger dans leurs villages respectifs de la surveillance de ces jeunes volontaires.

Le Comité de l'Association a été réélu, Mlle Lucie Mange y remplaçant Mlle Roy, démissionnaire. Mlle D. Jaccoud a été confirmée comme présidente avec enthousiasme. La réunion de 1941 se tiendra à Yverdon.

Mlle Badoux, maîtresse ménagère à Marcelin, a entretenu l'assistance de l'Ecole suisse d'aviculture créée en 1935 à la Rüti, école bernoise d'agriculture, et dont la conférencière fut une des premières élèves; puis M. Chavan, directeur de l'Ecole, a félicité les Marcelines pour leur activité. A son avis, la question de l'aide citadine à la campagne est complexe: l'on prévoit des aides pour les ménagères rurales, mais les paysannes les accepteront-elles ? (Il y avait là une belle occasion de les consulter puisque 260 fermières écoutaient M. Chavan, et il semble pourtant qu'en 1939 les aides citadines ont été de quelque utilité alors que les femmes restaient seules dans les fermes !) Il fut encore question de la traite des vaches, opération fort difficile, pour laquelle Marcelin se met à la disposition de celles qui voudraient l'apprendre.

S. B.

Petit Courrier de nos Lectrices

Sylvie à Henriette. (No 567). — *D'accord avec vous pour chercher le moyen de procurer à toutes les concierges la situation améliorée dont quelques-unes bénéficient dans quelques immeubles de construction récente et pourvus de régisseurs intelligents. Je ne me rends pas compte si la Ligue sociale des Acheteurs peut intervenir en ce cas ? La réforme devrait être entreprise par les sociétés immobilières agissant en collaboration avec les propriétaires. Mais pour assainir tout à fait la situation, il serait nécessaire, d'autre part que les concierges fussent soumises, au moment de leur engagement, à une sorte d'examen de travaux ménagers. La plupart d'entre elles connaissent fort mal les règles élémentaires de l'hygiène, l'organisation du travail, la manière de balayer sans soulever des nuages de poussière dans la « montée », le jour du grand nettoyage. Cette seconde réforme aurait pour résultat de faciliter l'entretien de la maison moins fatigant pour la travailleuse, et de satisfaire les locataires. La concierge est la gardienne de la maison et joue le rôle de trait-d'union entre ses habitants. Sa situation est donc intéressante à un double point de vue, individuel et collectif.*

La même à Eveline. (No 567). — *Le cas des coiffeuses ne peut être résolu que par la rééducation des clientes, ou, plus simplement, par un appel à la conscience des femmes qui se font coiffer à n'importe quel moment, sans se soucier de la fatigue de l'employée travaillant au delà des heures prévues par l'horaire.*

Une vieille suffragiste à une néophyte. (No 568). — *Comment pouvez-vous dire que, si vous aviez le droit de vote, élire le Grand Conseil ou le Conseil d'Etat ne vous intéresserait pas, « parce que c'est de la politique »!! Ne savez-vous donc pas que c'est le Grand Conseil qui fait les lois, qui vote les crédits, qui peut décider par exemple des mesures à prendre contre l'alcoolisme, des conditions de travail dans les bureaux, les magasins ou les ateliers, de la création de logements salubres à bon marché, ou d'une assurance pour la vieillesse? Et ne savez-vous pas que c'est le Conseil d'Etat qui, exécutant ces lois, a le pouvoir de nommer à des fonctions qui nous intéressent des femmes, qui pourraient ainsi améliorer la situation d'autres femmes et de leurs enfants en s'occupant directement de nos grands établissements comme l'Hôpital et la Maternité, ou en siégeant dans les jurys chargés de juger des attentats contre les enfants? Seulement, tant que nous ne sommes pas des citoyennes, ou bien nous ne pouvons pas, de par la loi, remplir ces tâches, ou bien on ne nous y nomme pas parce que nous ne comptons pas! Voilà.*

Henriette à la même. — *Votre question* (No 568) *m'a d'abord fait sourire parce qu'elle révèle — je ne dis nullement cela pour vous critiquer! — un peu de naïveté; mais, à la réflexion, je me suis dit que votre cas devait être celui de beaucoup de femmes, qui, suffragistes de conviction* parce que c'est juste, *n'ont pas suffisamment d'expérience de la vie publique pour bien réaliser ce à quoi elles pourraient employer leur bulletin de vote quand elles l'auront! C'est pourquoi je propose que toutes celles des lectrices de ce* Petit Courrier *qui, ont une idée nette à ce sujet contribuent à orienter les autres, en nous disant ici quelle est la réforme qu'elles s'attacheraient en premier lieu à réaliser si elles étaient électrices, et pouvaient par conséquent élire des hommes — ou même des femmes — ayant les mêmes idées de réformes sociales qu'elles. Je commence pour donner l'exemple: si j'avait le droit de vote, ce que je travaillerais surtout à obtenir, c'est l'institution d'une assurance pour la vieillesse comme il en existe dans d'autres pays, et qui apporterait à tant de vieillards des deux sexes la tranquillité pour leurs vieux jours. Et vous?*

Politique à la Rédaction. — *Combien vous avez eu raison, dans votre dernier numéro, de relever que le parti radical est par définition opposé au vote des femmes chez nous! Mais quelle réponse donner à la question que vous posez sur les causes de cette opposition? est-ce parce que ce parti s'intéresse moins que d'autres aux réformes sociales, à la protection de la famille, à la défense de l'éducation, à la démocratie ?... Vous feriez bondir d'indignation ces messieurs en émettant cette supposition! et ils n'auraient pas tort de vous rappeler qu'il fut un temps où leur parti était dans toute l'Europe le champion des idées de progrès et de liberté. Alors? S'est-il endormi sur les lauriers de son passé? sans s'apercevoir que les temps ont marché, et que celui qui est à la tête d'un mouvement à un moment donné risque fort, soixante ou quatre-vingts ans plus tard, de se trouver à la queue parce qu'il est resté assis au lieu d'avancer !*

l'esprit de la maîtresse; autrement elle n'eût pas pris un aussi inlassable plaisir à tourmenter les seuls êtres qui comptassent à ses yeux.

(A suivre.) DORETTE BERTHOUD.

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés.

Le Mouvement Féministe

se vend au numéro

Librairie Payot, rue du Marché, Genève
A l'Union des Femmes, r. Et.-Dumont, 22
A l'Administration, 7, rte de Chêne.
et dans tous les kiosques à journaux et les dépôts de l'Agence Naville.

The International Suffrage News
(JUS SUFFRAGII)

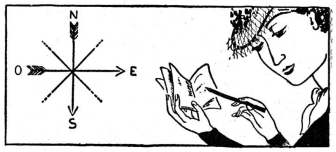
Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde
(Texte anglais et français)
Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes
Prix de l'abonnement annuel: **6 sh.**
5 fr. suisses
2, Plantin House, Wellesley Rd. Ashford (Kent) Angleterre.

Association Suisse pour le Suffrage Féminin

LAUSANNE. — L'Association lausannoise pour le Suffrage féminin a tenu, le 14 mai, au Lyceum, en présence d'un nombreux public, son Assemblée générale annuelle, sous la présidence de Mlle A. Quinche, avocate. L'activité de la section a été ralentie par les événements ; les trois causeries qu'elle a fait donner avaient attiré de nombreuses auditoires ; individuellement, les membres travaillent activement dans les œuvres sociales, dans les hôpitaux militaires, dans l'*Entr'aide patriotique féminine* qui s'organise rapidement; d'autres se sont inscrites dans le Service complémentaire féminin. C'est donc à regret qu'on a constaté que le premier magistrat de la Confédération, M. Pilet-Golaz, dans son allocution du 10 mai, ne s'est adressé qu'aux Suisses, aux Confédérés, ses frères, et n'a pas eu un mot pour les femmes, pour les mères...

La partie administrative a été suivie d'une belle et claire conférence de M. G. Wagnière, ancien ministre de Suisse à Rome, sur *Notre Neutralité*. Cette excellente leçon d'histoire a remporté un succès égal à celui qu'elle avait connu à Genève, où M. Wagnière avait bien voulu la donner pour plusieurs Sociétés féminines réunies.

S. B.



Carnet de la Quinzaine

Séances annoncées sous réserve de changement de dates ou de renvoi, vu les circonstances.

Samedi 1er juin:

VEVEY: Association vaudoise pour le Suffrage féminin, Assemblée générale annuelle, Salle paroissiale, 15 h.: Partie administrative. — Rapport sur l'*Entraide patriotique féminine*. — Thé. — *Le service complémentaire féminin*, par Mme G. Wagnière (Genève).

Dimanche 2 juin:

BERNE: Association suisse pour la S. d. N., Assemblée générale annuelle: Kurhaus Schänzeli, 10 h.: Séance administrative, rapports élection du président, discussion du programme d'avenir introduite par le professeur Nabholz (Zurich) et M. Figgures, secrétaire général international (Genève). — 13 h. 15: Repas en commun.— 14 h. 45: *La Croix-Rouge et la neutralité active de la* Suisse, exposé par le prof. C. Burkhardt, ancien Commissaire de la S. d. N., à Dantzig.

Jeudi 6 juin::

LAUSANNE: Commission d'éducation de l'Alliance de Sociétés féminines suisses. Studio d'émissions radiophoniques, 18 h.: *Figures féminines de notre passé national: Mme de Staël*, par Mlle Marg. Evard.

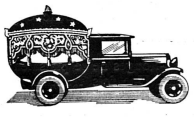
Pour la publicité dans le MOUVEMENT, s'adresser à Mme Lépine, 10, rue des Délices, Genève.

Enfant demandant un
ENSEIGNEMENT PARTICULIER
est reçu à « LA CHAUMIÈRE »
VILLIERS NEUCHATEL



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages
TRICOTEUSE DE LA MADELEINE
1, rue du Vieux-Collège - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91
Explications gratuites de Mme V. Renaud

Impr. P. RICHTER, rue Alf.-Vincent, 10



POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Plainpalais et Petit-Saconnex
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES